

L'écho du Bagnas

Compte rendu mensuel du comptage des oiseaux d'eau du Bagnas

Comptage du 14/02/2025

Observateurs : Antoine CORNET, Dimitri ARNAUD, Benjamin SALVARELLI Adhérents/Equipe : Andréa SARRAUTE	Heures début-fin : 8h15-12h30
Météo : Aucune précipitation, ciel nuageux, vent faible à modéré, bonne visibilité	Niveau d'eau (au T) : 89 cm
Nombre total d'oiseaux observés : 6 797	Nombre d'espèces observées : 31

Tableau de résultats

Les effectifs d'oiseaux d'eau du Bagnas sont **en légère diminution** entre les comptages de janvier 2025 et février 2025 (respectivement 7 574 et 6 797 individus).

Les effectifs de ce mois de février sont **équivalents** à ceux de 2024 (40 individus de moins en 2025). Les différences sont à relever dans le tableau ci-dessous.

La **Foulque macroule** est une espèce qui représente en général entre **50 et 70%** des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés sur le site du Bagnas.



En février 2025, on peut noter **une diminution de 30%** par rapport à 2024, ce chiffre pourrait s'expliquer en partie par une sous-estimation des effectifs (les groupes formant très souvent des radeaux compacts rendant difficile leur dénombrement avec de nombreux oiseaux remisés dans la roselière) et/ou un déplacement des individus.

Espèces	Comptage février 2024	Comptage janvier 2025 (15/01/2025)	Comptage février 2025 (14/02/2025)
Aigrette garzette	6	8	4
Bécassine des marais	0	1	0
Canard chipeau	39	34	64
Canard colvert	277	809	179
Canard pilet	2	2	1
Canard siffleur	102	84	47
Canard souchet	1276	738	1215
Chevalier culblanc	8	3	6
Chevalier gambette	0	1	0
Cygne noir	4	8	1
Cygne tuberculé	48	70	89
Echasse blanche	3	2	3
Flamant rose	31	49	22
Foulque macroule	3638	4285	2464
Fuligule milouin	380	393	576
Fuligule morillon	0	3	0

Espèces	Comptage février 2024	Comptage janvier 2025 (15/01/2025)	Comptage février 2025 (14/02/2025)
Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	3	1	1
Goéland leucophée	34	20	18
Grand Cormoran	32	30	36
Grande Aigrette	4	5	6
Grèbe à cou noir	1	142	283
Grèbe castagneux	223	239	111
Grèbe huppé	17	0	6
Guifette moustac	0	0	4
Héron cendré	56	17	52
Ibis falcinelle	44	0	58
Mouette mélanocéphale	5	0	0
Mouette rieuse	260	62	1006
Nette rousse	106	12	33
Pluvier doré	68	131	294
Râle d'eau	8	8	4
Sarcelle d'hiver	112	299	101
Tadorne de Belon	33	65	65
Talève sultane, Poule sultane, Porphyron bleu	16	16	10
Vanneau huppé	1	37	38
Total	6837	7574	6797

2



Portrait d'espèce :

Qui est-il ?

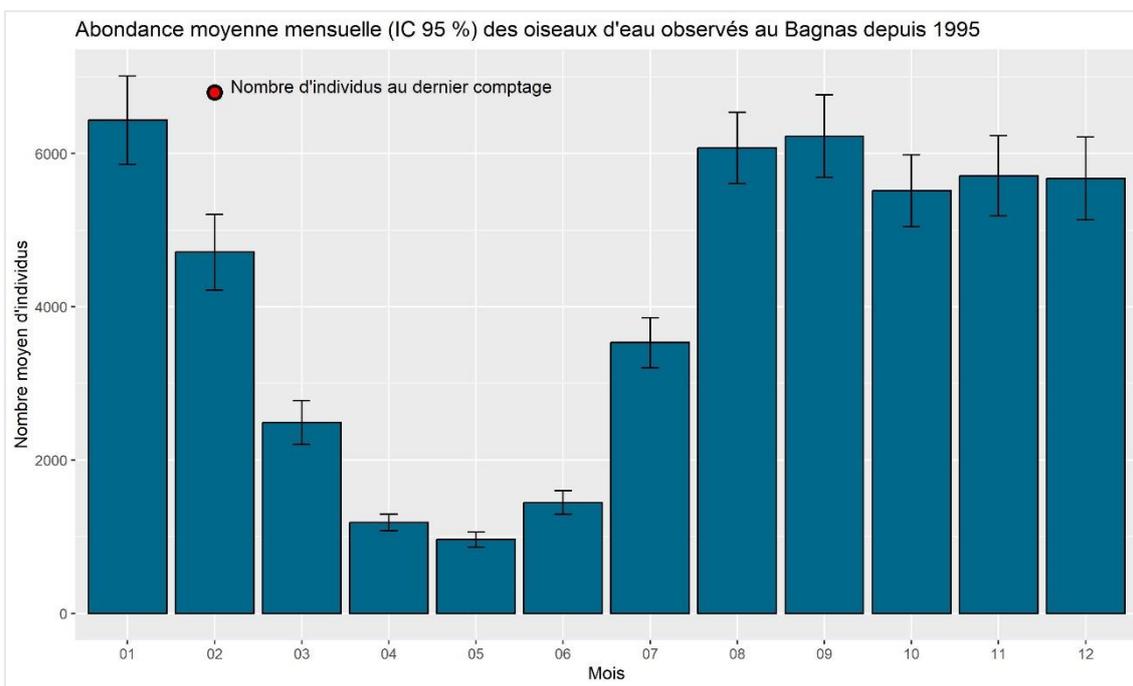
La parade du **Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) est l'un des beaux spectacles que nous offre la nature dès le mois de février et jusqu'au début de l'été. A l'initiative de la femelle, qui appelle le mâle, les deux oiseaux se rapprochent puis se font face. Aigrettes et collerette érigées, ils secouent la tête et se font des courbettes. Chez ces oiseaux monogames et fidèles, cette parade nuptiale complexe a pour effet de resserrer les liens conjugaux.

Comptage du dortoir de la héronnière de la Baronne (réalisé d'octobre à mars)

Espèces	Comptage février 2025 (13/02/2025)
Grand Cormoran	60
Grande Aigrette	11
Aigrette garzette	48
Héron garde-bœufs	202
Héron cendré	21
Ibis falcinelle	77
Total	419

Abondance moyenne mensuelle (IC 95 %) des oiseaux d'eau observés au Bagnas depuis 1995

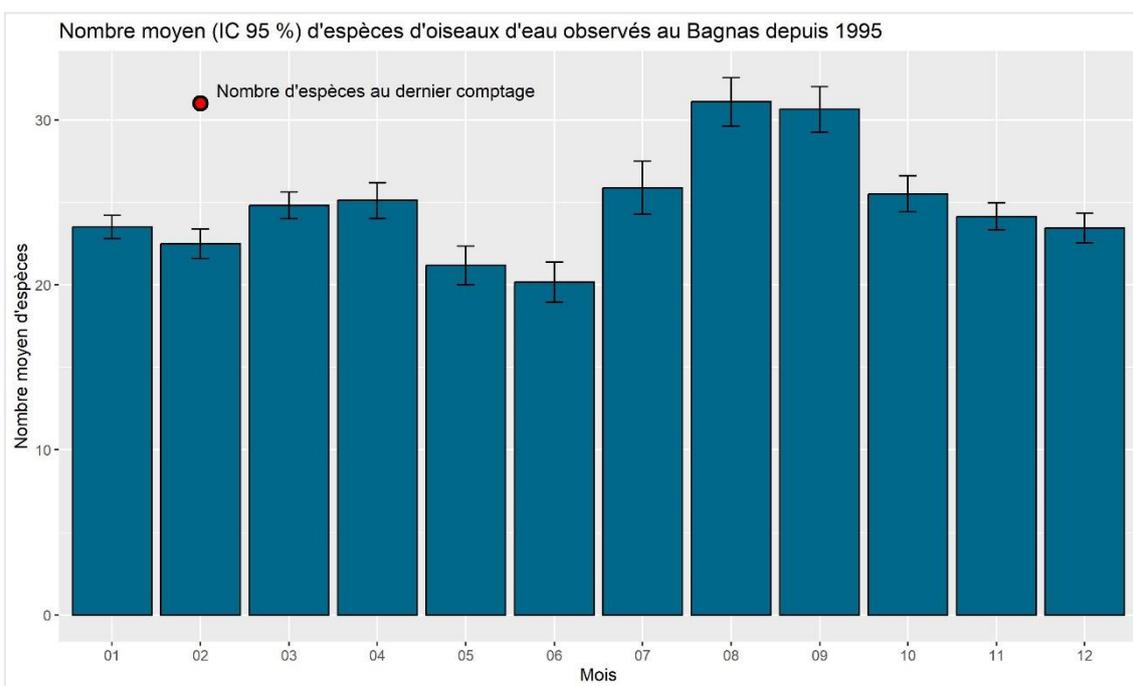
Le nombre d'oiseaux dénombrés lors de la présente session de comptage se situe **au-dessus de la norme** en comparaison avec le nombre moyen d'individus sur le même mois depuis 1995.



Nombre moyen (IC 95 %) d'espèces d'oiseaux d'eau observés au Bagnas depuis 1995

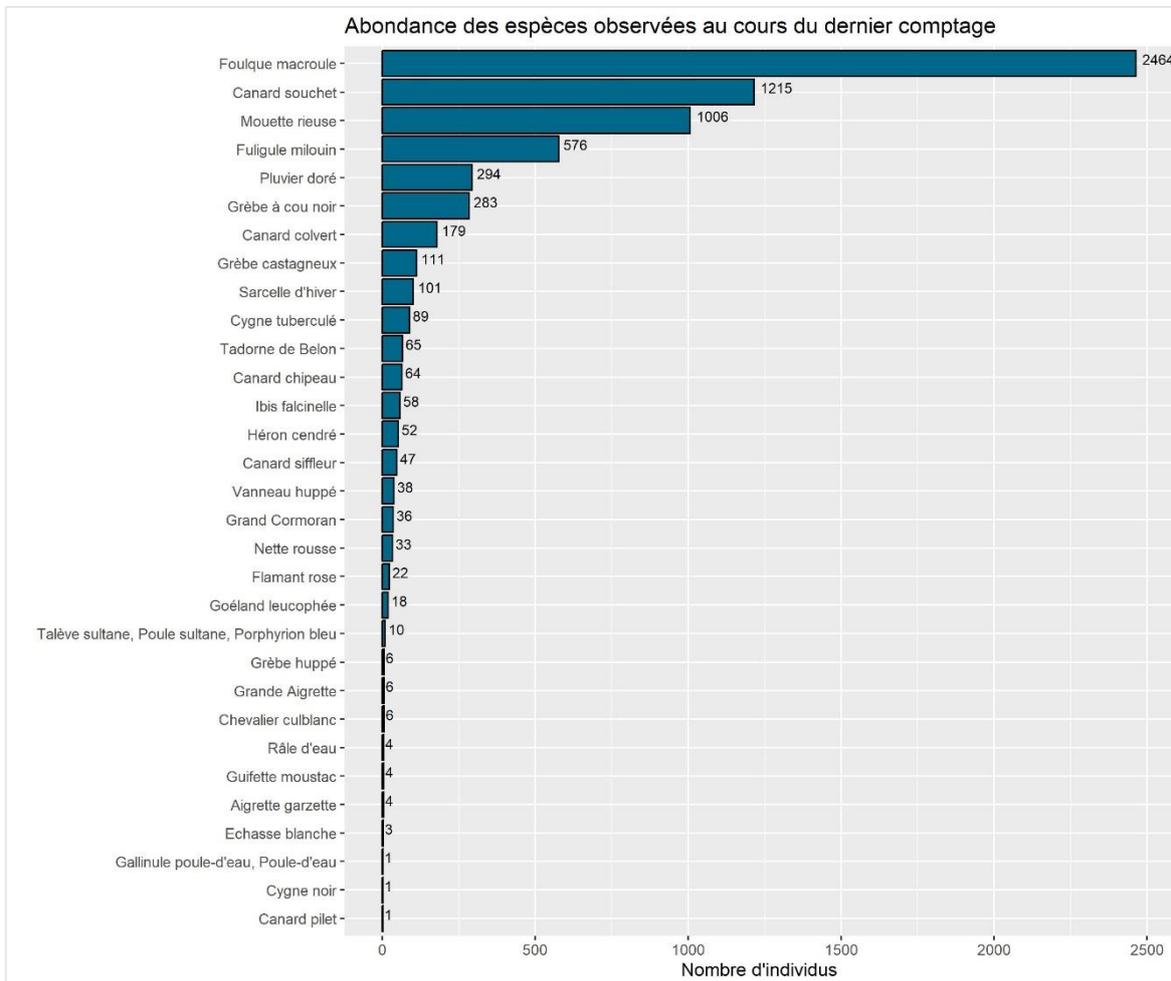
3

Le nombre d'espèces identifiées lors de la présente session de comptage est **très largement supérieur** au nombre moyen d'espèces observées sur le même mois depuis 1995.



Abondance des espèces observées au cours du dernier comptage

L'espèce largement dominante est la **Foulque macroule** suivie par le **Canard souchet** et la **Mouette rieuse**. Le **Fuligule milouin**, le **Pluvier doré** et le **Grèbe à cou noir** sont également relativement abondants.

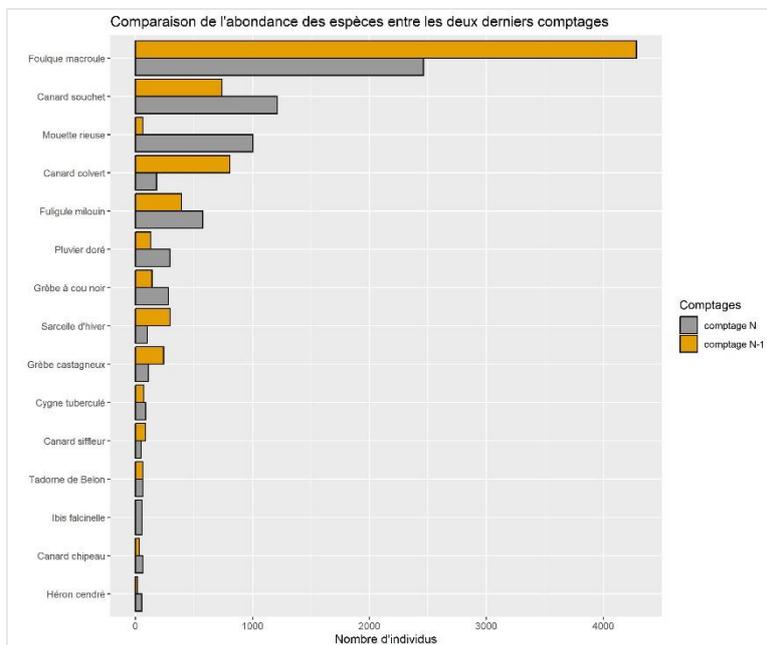


En haut, de gauche à droite : Foulque macroule, Canard souchet et Mouette rieuse
En bas, de gauche à droite : Fuligule milouin, Pluvier doré et Grèbe à cou noir

Comparaison des abondances des espèces entre les deux derniers comptages

Les évolutions les plus notables par rapport à la précédente session de comptage sont :

- L'augmentation des effectifs de **Mouette rieuse**, **Canard souchet** et **Fuligule milouin**.
- La baisse des effectifs de **Foulque macroule** et de **Canard colvert**.



Comparaison de l'abondance spécifique de la dernière session avec la moyenne des abondances sur la même période de l'année précédente

Les différences les plus notables avec février 2024 sont :

- Le nombre moins important de **Foulque macroule** (environ 1 200 de moins).
- L'augmentation des effectifs de **Grèbe à cou noir** (environ 280 de plus).

